

VIDE

GRENIER

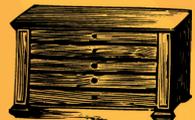


A SAXON



SAMEDI

16 NOVEMBRE



INFORMATIONS AU VERSO

Alternative 1 : ramassage communal

Comment cela fonctionne ?

- ▶ Déposez vos objets au bord de la route communale ou cantonale la plus proche de votre domicile dès le vendredi 15 jusqu'au samedi 16 novembre à 08h00 (passé ce délai, les objets déposés ne seront plus ramassés). Ces objets doivent être placés de manière clairement identifiable (par exemple en y collant ce flyer ou une affiche « servez-vous »).
- ▶ Les objets déposés sont considérés comme libres. Chaque personne est ainsi autorisée à se servir librement avant l'enlèvement des objets par le personnel des travaux publics et les Scouts.

Ce qui peut être déposé

- ✔ Mobilier
- ✔ Matelas
- ✔ Electroménager
- ✔ Vélo
- ✔ Ferraille
- ✔ Divers encombrants

Ce qui ne sera pas ramassé

- ✖ Produits toxiques // huiles
- ✖ Pneus // batteries // piles
- ✖ Bouteilles PET // verre // canettes alu
- ✖ Papier // carton
- ✖ Déchets verts // déchets alimentaires
- ✖ Déchets inertes (carrelage, pierres, bacs à fleurs, ...)
- ✖ Matériaux de construction

- ▶ Les habitants des Mayens sont priés d'amener leurs objets de 08h00 à 12h00 au parking au-dessous du couvert de Plan-Bot (aucun ramassage au bord des routes).

Alternative 2 : marché gratuit

De 10h00 à 16h00 sur la place du Village et dans la salle St-Felix. Dépôt des objets uniquement de 10h00 à 12h00. Informations complémentaires au 079 766 70 66.

Habits trop petits, vaisselle en trop, objets inutilisés, tout ce qui ne devrait PAS finir dans une déchetterie.

Donnez-leur une chance de connaître une deuxième vie !

▶ FAITES AINSI PLAISIR A D'AUTRES PERSONNES ◀

Pas d'échange d'argent, pas d'inscription. Vous êtes libre de déposer les objets quand vous le souhaitez, sans obligation de les récupérer.

